

<https://pierre-alainmillet.fr/Le-logement-social-dans-la>



Conseil de la Métropole du 19 septembre 2016

# Le logement social dans la rénovation urbaine

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 19 septembre 2016

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Monsieur le président, vous avez choisi de faire de nos discussions sur le volet logement social de la rénovation urbaine et de notre futur PLU-H un débat public dans votre intervention médiatique de rentrée. Vous n'avez apparemment pas entendu les arguments en réponse du maire de Vénissieux et il nous paraît donc indispensable de rappeler les termes du débat qui concerne cette convention de rénovation urbaine.**

Je note que Madame Frier, maire de St-fons, a jugé utile de prendre votre défense, monsieur le président. Je ne sais pas si cela nous annonce un ticket pour les législatives, les socialistes de St-Fons apprécieront, mais je sais que la rénovation urbaine ne gagne rien aux polémiques médiatiques. D'autant que si nous sommes heureux de retrouver dans cette convention l'objectif discuté à l'époque avec mme Demontes de « Mailler le plateau avec les deux centres villes de Saint-Fons et Vénissieux et de Réduire la coupure du boulevard Yves Farge », nous sommes étonnés que certains fassent comme s'il s'agissait de revenir au 19e siècle avec une seule commune. La convention est ambiguë quand elle évoque « une plus grande synergie et optimisation au niveau de l'ingénierie de déploiement de projet ». Personne ne doit oublier qu'il existe deux communes, deux maires portant deux contrats municipaux. En tout cas, de notre côté, nous n'avons pas l'intention d'annexer la ville de Saint-Fons.

Pour revenir au logement, je confirme à Mme Frier ce que chacun sait, la ville de Vénissieux ne se bat pas pour des seuils ou des chiffres, mais pour répondre aux besoins des habitants, et nous souhaitons que le même pragmatisme l'emporte chez tous pour évoquer le besoin de logements à Vénissieux.

Nous avons un principe, nous écoutons les habitants et nous tenons compte de leur demande, même si nous avons aussi un projet de ville affirmé, et que nous faisons des choix, mais le choix principal, c'est de répondre aux besoins de tous les Vénissiens, de favoriser l'unité de toutes les catégories dans une société qui divise et oppose, et donc de répondre aussi bien aux besoins en accession, notamment en accession sociale, que des besoins en locatifs libre, social et très social.

Nous avons tous un juge arbitre, le fichier partagé de la demande qui nous dit ce que demandent les habitants, et je suggère à tous les maires de regarder le nombre de demandes dans leur ville, et le délai moyen pour y répondre. A Vénissieux, nous sommes nettement au dessus des 2 ans qui donnent droit à l'ouverture d'un DALO, autant dire que nous avons un vrai déficit de l'offre sur la demande.

C'est pourquoi nous ne partageons pas l'objectif qui a été imposé dans la convention de ne reconstituer que très peu de logement démolis dans la ville. Dans les deux dossiers pour lesquels l'enquête locataires a été réalisée, vous connaissez les chiffres, la majorité des locataires souhaitent rester à Vénissieux, et pour certains dans leurs quartiers. Il est assez amusant de voir certains répéter sans cesse qu'il faut associer les habitants mais qui ne veulent pas les entendre sur ce point !

La convention va jusqu'à écrire "*Les partenaires de l'ANRU souhaitent que le protocole soit l'occasion d'aller plus loin dans le rééquilibrage de l'offre en visant un taux de LLS inférieur à 50% à terme sur le plateau.*", la position totalement contraire de la ville n'étant même pas citée. Ce discours est même en contradiction avec les objectifs évoqués par Michel Le Faou pour le PLU-H de 45% sur l'ensemble de la ville. Nous continuons à demander le retrait de cette phrase dans la convention, et nous continuons à nous considérer comme partenaire indispensable de cette convention.

La ville a démontré depuis des années sa capacité à réussir la rénovation urbaine avec la métropole et l'ensemble

des acteurs de la rénovation urbaine, elle doit être entendue dans ses objectifs et ses choix.